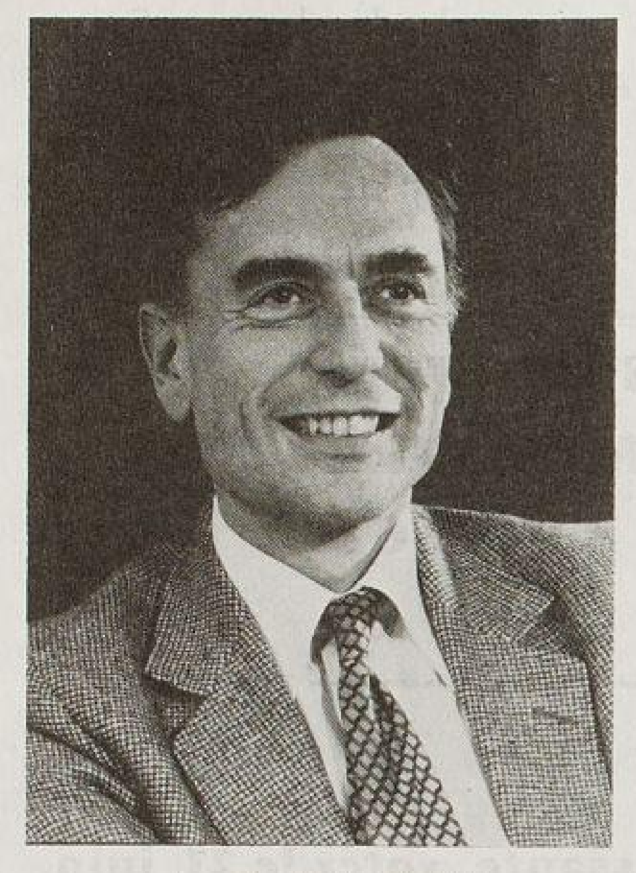
REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE LA CREUSE



J.-C. PASTY

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 21 JUIN 1981

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

CREUSOISES, CREUSOIS,

mes amis,



X. LANSADE

18 515 d'entre vous m'ont renouvelé leur confiance dès le premier tour et je les en remercie du fond du cœur.

Arrivé nettement en tête des trois candidats de la première circonscription je continue au second tour **le combat pour la Creuse auquel je me suis totalement et sans relache consacré depuis 3 ans.**

N'exerçant aucun autre mandat en dehors de celui de Conseiller Général d'Ahun, j'ai été et je continuerai d'être un député à la disposition de tous les élus et de toutes les personnes qui solliciteront mon concours.

Je ne suis pas un homme partisan à qui une fédération départementale ou un état-major parisien dicte sa ligne de conduite. J'ai, pendant mon mandat, largement utilisé la liberté de vote que m'a laissé mon groupe politique.

Je me suis toujours déterminé en fonction de ma seule conscience et de l'intérêt de mes électeurs aussi bien au plan départemental qu'au plan national : je refuse d'être un pion entre les mains d'un parti comme mon adversaire socialiste.

Grâce à votre confiance renouvelée, je serai à l'Assemblée Nationale le porte parole intransigeant de tous les Creusois épris de liberté et de progrès.

Oui, une nouvelle politique est possible mais celle-ci ne doit pas se faire au détriment de l'exploitation agricole familiale, **menacée par les offices fonciers cantonaux qui auront des pouvoirs plus étendus que les actuelles Safer.**

Je veillerai tout particulièrement à ce que les agriculteurs creusois qui ont tant donné d'eux-mêmes pour acquérir quelques biens, ne soient pas dépossédés de leurs terres.

Demain, si le problème de l'abolition de la peine de mort devait être posé, je demanderai que cette question soit soumise à référendum, car sur des questions aussi essentielles touchant aux libertés et à la sécurité des Français, c'est le peuple tout entier qui doit être consulté.

Alors que le nouveau Gouvernement promet quelques augmentations de salaires et d'allocations familiales pour les petits employés et salariés, savez-vous que celui-ci s'apprête à accroître le prélèvement fiscal, non seulement sur les titulaires de revenus élevés, mais aussi sur l'ensemble des contribuables (par exemple le projet d'imposition des allocations familiales et de suppression du quotient familial), je proposerai à nouveau que les contribuables ayant un revenu fiscal mensuel inférieur à 5 000 Frs soient exonérés de l'impôt sur le revenu. Cette mesure concerne un contribuable sur trois, c'est-à-dire les plus modestes.

Il faut aussi mettre un terme à cette forme nouvelle d'inquisition héritée du Moyen Age, que constituent certains contrôles fiscaux tels qu'ils sont actuellement pratiqués vis-à-vis des commerçants, des artisans et des membres des professions libérales, et que le projet socialiste prévoit encore de développer. Savez-vous également que le Parti Socialiste envisage d'étendre ces contrôles aux agriculteurs qui seraient soumis au régime du bénéfice réel quelle que soit l'importance de ce dernier.

QUI VOUS DÉFENDRA CONTRE DE TELS PROJETS, CONTRE LES ABUS DE CERTAINES ADMINISTRATIONS, SI TOUS LES PARLEMENTAIRES CREUSOIS SONT SOCIALISTES.

Pour ne pas être écrasés par une bureaucratie envahissante, votez le 21 juin, pour les candidats de la liberté et du Progrès.

NE VOUS ABSTENEZ PAS

VOTEZ

POUR ASSURER LE SUCCÈS

DE

Jean-Claude PASTY

Député sortant
Conseiller Général d'AHUN
Candidat RPR UNM

SUPPLÉANT : **Xavier LANSADE**

Conseiller Municipal de GUERET
Membre titulaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de GUERET

TYPO-OFFSET LECANTE, GUERET

Vu les Candidats,